

Chapitre 4

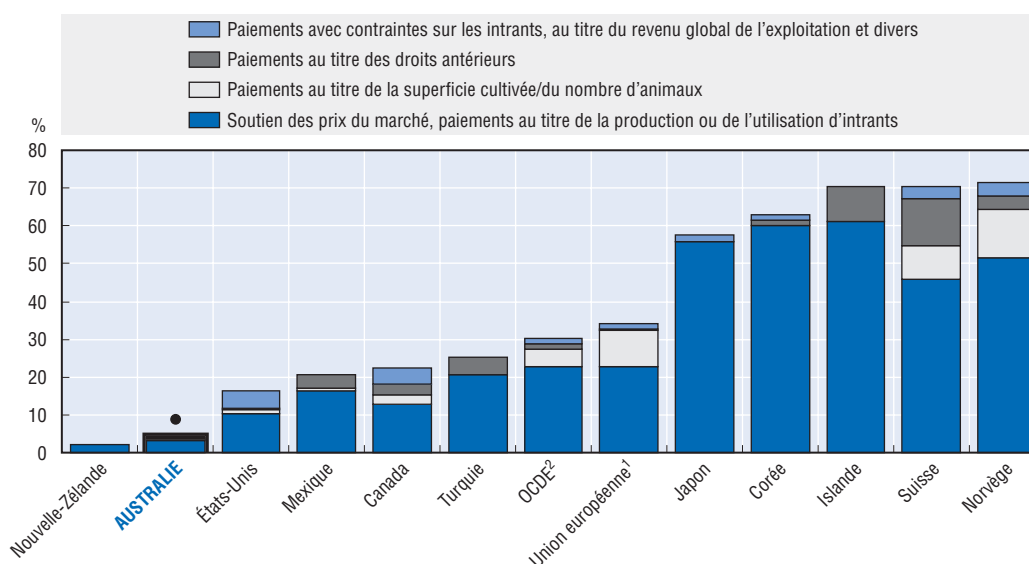
Australie

Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, des progrès significatifs ont été accomplis depuis l'abandon en 1986-88 des politiques responsables de distorsions de la production agricole et des échanges. Le niveau de soutien à la production reste très bas et les prix nationaux sont pour l'essentiel alignés sur les prix mondiaux.
- La déréglementation de l'industrie laitière a accru l'efficacité économique du secteur et réduit les prix du lait à la consommation.
- Le *Programme de réforme de l'industrie sucrière* instauré en 2004 devrait augmenter le soutien ces cinq prochaines années afin d'améliorer la viabilité économique du secteur, mais son impact sur l'environnement reste à évaluer.
- La réforme des politiques de l'eau a énormément progressé. Les instruments d'actions s'appuyant sur le marché associés à d'autres mesures devraient contribuer à résoudre le grave problème de l'eau.
- Les autorités se sont engagées à rationaliser la gestion des paiements de secours en cas de sécheresse et à développer les compétences des agriculteurs en matière de prévention des périodes de sécheresse, ce qui pourrait permettre de réduire à l'avenir le volume des soutiens et la pression sur les ressources.
- La création de l'agence indépendante *Biosecurity Australia* en charge de la supervision des mesures sanitaires et phytosanitaires devrait garantir l'utilisation des faits scientifiques dans la prise de décisions politiques. Toutefois les procédures d'évaluation des risques appliquées aux importations peuvent être laborieuses, et par conséquent entraver l'accès aux marchés agro-alimentaires pour certains produits.
- L'agriculture est un secteur soumis aux lois du marché et dépendant des exportations, et les politiques commerciales continuent à œuvrer fortement en faveur d'une plus grande ouverture des marchés mondiaux. L'application de mesures politiques complémentaires garantissant la viabilité économique, la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement est un enjeu national.

Soutien aux producteurs en Australie, 2002-04

(en pourcentage des recettes agricoles brutes)



1. UE15 pour 2002-03 ; UE25 pour 2004.

2. Le total de l'OCDE n'inclut pas les six États membres de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2005.

Résumé de l'évolution des politiques

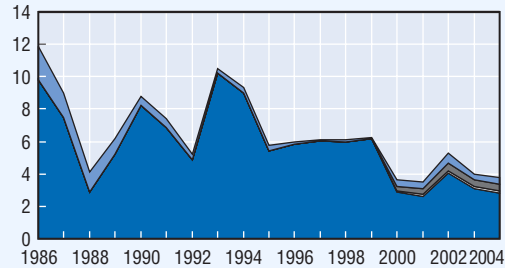
Les principales évolutions qui ont marqué l'année 2004 concernaient la réforme de l'industrie laitière, l'augmentation des soutiens accordés à la réforme et à la restructuration de l'industrie sucrière dans le cadre du *Programme de réforme de l'industrie sucrière*, le développement des mesures politiques de réforme de l'eau dans le cadre de l'*Initiative nationale en faveur de l'eau*, les travaux préliminaires visant à réformer les politiques relatives à la sécheresse, et la création d'une agence autonome, *Biosecurity Australia*, chargée de superviser les mesures politiques en matière sanitaire, phytosanitaire et de quarantaine mises en place sur des bases scientifiques.

- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a chuté de 8 % en 1986-88 à 4 % en 2002-04, tandis que la moyenne des pays de l'OCDE sur la même période était ramenée de 37 % à 30 %. Les produits bénéficiant du soutien le plus élevé sont le lait et le sucre, même si les montants correspondants sont très inférieurs à leur moyenne respective pour la zone de l'OCDE.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des subventions aux intrants dans l'ESP a reculé de 80 % en 1986-88 à 77 % en 2002-04. L'essentiel de ce soutien est imputable aux détaxes sur le gazole, qui représentaient 34 % du soutien aux producteurs en 2002-04.
- Les prix intérieurs à la production, qui étaient supérieurs de 5 % aux prix mondiaux en 1986-88 et jusqu'à 83 % dans le cas du lait, sont désormais alignés depuis 2001 sur les prix mondiaux.
- Le coût imposé aux consommateurs (ESC en %) a baissé, passant de 8 % en 1986-88 à 2 % en 2002-04, répercutant ainsi la réduction de 40 % à 14 % de l'ESC sur le lait pendant cette même période.
- Les services d'intérêt général ont représenté 38 % du soutien total (EST) en 2002-04, principalement imputable aux dépenses de recherche (68 %) et d'infrastructures (19 %).
- La part du coût total du soutien dans le PIB (EST en %) a régressé, passant de 0.8 % en 1986-88 à 0.3 % en 2002-04

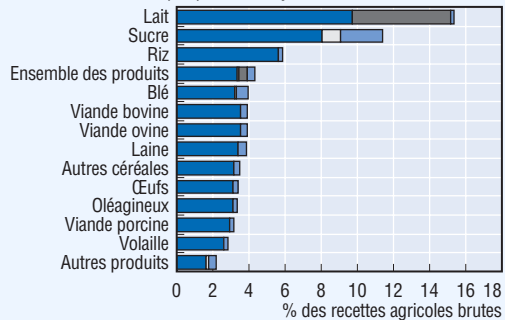
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

Évolution du niveau et de la composition...

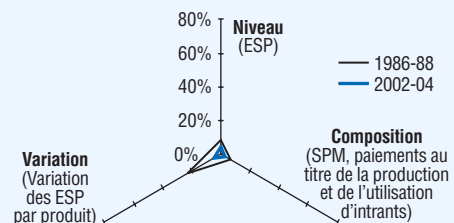
- Paiements avec contraintes sur les intrants, au titre du revenu global de l'exploitation et divers
 - Paiements au titre des droits antérieurs
 - Paiements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux
 - SPM, paiements au titre de la production ou de l'utilisation d'intrants
- % des recettes agricoles brutes



... ESP par produit, moyenne 2002-04



... et avancement des réformes



L'agriculture utilise plus de 60 % de la surface totale des terres et 70 % de l'eau. La croissance du volume de production agricole ces dernières décennies est l'une des plus rapides de la zone OCDE, avec une contribution de l'agriculture de presque 3.5 % au PIB et de 4 % des emplois. Environ 65 % des produits sont exportés, ce qui élève la participation de ce secteur aux exportations totales à environ 17 %.

Tableau 4.1. **Australie : Estimation du soutien à l'agriculture**

(Millions d'AUD)

	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	23 111	37 383	35 180	39 221	37 748
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>86</i>	<i>83</i>	<i>85</i>	<i>81</i>	<i>82</i>
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	6 183	11 430	11 755	11 222	11 314
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	1 876	1 689	1 948	1 639	1 479
Soutien des prix du marché	940	13	26	4	11
<i>dont produits SPM</i>	<i>784</i>	<i>11</i>	<i>22</i>	<i>3</i>	<i>9</i>
Paiements au titre de la production	0	0	0	0	0
Paiements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	37	37	37	37
Paiements au titre des droits antérieurs	0	183	183	183	183
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	558	1 284	1 485	1 267	1 102
Paiements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	376	171	218	149	147
Paiements divers	1	0	0	0	0
ESP en pourcentage	8	4	5	4	4
CNP des producteurs	1.05	1.00	1.00	1.00	1.00
CNS aux producteurs	1.09	1.05	1.06	1.04	1.04
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	541	891	863	898	910
Recherche et développement	298	607	591	612	618
Établissements d'enseignement agricole	0	0	0	0	0
Services d'inspection	89	86	85	87	86
Infrastructures	65	173	163	175	182
Commercialisation et promotion	49	8	8	8	8
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	41	16	16	16	16
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	22.4	37.7	33.2	38.7	41.9
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-490	-223	-227	-219	-222
Transferts des consommateurs aux producteurs	-494	-8	-14	-3	-7
Autres transferts des consommateurs	0	-1	-2	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	-214	-212	-216	-215
Surcoût de l'alimentation animale	4	0	0	0	0
ESC en pourcentage	-8	-2	-2	-2	-2
CNP des consommateurs	1.09	1.00	1.00	1.00	1.00
CNS aux consommateurs	1.09	1.02	1.02	1.02	1.02
Estimation du soutien total (EST)	2 417	2 365	2 600	2 322	2 174
Transferts des consommateurs	494	9	15	4	7
Transferts des contribuables	1 923	2 358	2 586	2 319	2 167
Recettes budgétaires	0	-1	-2	0	0
EST en pourcentage du PIB (%)	0.82	0.30	0.35	0.30	0.26
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	156	152	156	162

p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'Australie sont : le blé, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le coton, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

StatLink: <http://dx.doi.org/10.1787/242350103452>

Description de l'évolution des politiques

Principaux instruments d'action

Les programmes financés sur le budget, des dispositifs réglementaires et des allègements d'impôt constituent l'essentiel du soutien à l'agriculture australienne. Les programmes financés sur le budget tels que l'initiative en faveur de l'agriculture (Agriculture Advancing Australia) et le Fonds du patrimoine naturel (Natural Heritage Trust) sont principalement utilisés pour l'ajustement structurel et la gestion des ressources naturelles et environnementales. Certains dispositifs législatifs et réglementaires (principalement du ressort des états) permettent le contrôle de l'exportation de quelques produits, en particulier le blé, l'orge, le riz et le sucre dans certains états. Dans le but de lisser le revenu annuel imposable, des réductions d'impôts perçus par le Commonwealth (nationaux) sont accordées. Les utilisateurs de gazole, en particulier les agriculteurs et d'autres producteurs du secteur primaire, reçoivent des aides financières et on leur accorde des abattements des droits d'accise sur le carburant utilisé par les véhicules tout-terrain et les machines agricoles.

Les propriétaires fonciers peuvent prétendre à l'amortissement accéléré des investissements relatifs à la conservation des terres et au stockage de l'eau, destinés à améliorer la gestion des ressources naturelles. Les dépenses allouées à la recherche et au développement sont largement financées par les budgets fédéraux et des états, complétés par des fonds prélevés par taxation de l'industrie. Dans certaines circonstances exceptionnelles (par exemple, sécheresses et inondations), les producteurs reçoivent des paiements au titre des catastrophes naturelles. Des droits de douane protègent les producteurs de certains types de fromages, de tabac brut et de fruits et légumes transformés, les importations restant soumises à des conditions de quarantaine et à des mesures sanitaires et phytosanitaires.

Politique intérieure

Le Gouvernement a délégué à un panel indépendant la responsabilité d'établir un **Rapport de commercialisation du blé 2004** qui recommande de modifier et d'améliorer le fonctionnement des dispositifs actuels d'exportation du blé. Toutefois, ce texte ne mentionne rien sur l'intérêt de maintenir ou non l'unique organe d'exportation du blé, le monopole AWB Ltd.

Le financement couvert par le **Programme de réforme de l'industrie sucrière 2004** (Sugar Industry Reform Program, SIRP) s'élève à 444 millions d'AUD (326 millions d'USD) sur 5 ans. Pour l'essentiel, ce programme s'appuie sur certaines des composantes du SIRP 2002, et les développe (voir *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation*, 2003), et propose de surcroît plusieurs nouvelles mesures à court et à long termes. Parmi les mesures à court terme sont proposés : un soutien du revenu et une assistance en cas de crise pour couvrir les besoins les plus urgents ; le paiement d'une subvention exceptionnelle de durabilité, pour un financement total allant jusqu'à 146 millions d'AUD (107 millions d'USD), aux agriculteurs et aux minoteries ; et un soutien à la mise en place d'une planification commerciale. Dans les mesures à long terme s'inscrivent : des subventions à la restructuration pour les agriculteurs, d'un montant de 40 millions d'AUD (29 millions d'USD), principalement consacrées à l'amélioration de la gestion des exploitations et des pratiques

commerciales ; et une enveloppe de 75 millions d'AUD (55 millions d'USD) allouée à des *Projets régionaux et communautaires*, tels que la rationalisation des systèmes de transport et de récolte et la recherche d'alternatives aux utilisations de la canne à sucre. Un soutien pouvant s'élever jusqu'à 124 millions d'AUD (91 millions d'USD) est également disponible pour les exploitants qui remplissent certaines conditions et choisissent de quitter le secteur, grâce aux *Subventions de reclassement*, à l'*Aide à la reconversion* et au *Transfert intergénérationnel de projets des exploitations de canne à sucre*.

Selon les conclusions d'un **audit environnemental sur l'industrie sucrière** indépendant instruit par le gouvernement (2004) *Independent Environmental Audit of the Sugar Industry in Queensland, New South Wales and Western Australia* (www.daff.gov.au/), les industriels sont conscients de la nécessité d'améliorer leurs pratiques de gestion environnementale. L'audit révèle également que la mise en place de bonnes pratiques a des conséquences économiques et environnementales positives.

Horticulture Australia Limited, l'organisme de prestations de services industriels, a été doté de 62 millions d'AUD (45 millions d'USD) de fonds d'appoint pour la recherche et le développement (R&D) sur 2003 et 2004. Plusieurs prélèvements existants au titre de la R&D et du marketing collectés par le gouvernement au nom de l'industrie horticole ont également été modifiés.

Dairy Australia Limited est entrée en activité depuis juillet 2003. Il s'agit d'une entreprise de prestation de services à caractère industriel dont les représentants sont issus du secteur laitier et des organismes représentatifs de l'industrie, qui remplace les autorités statutaires privatisées en charge de l'industrie laitière. Elle est chargée de gérer des dépenses s'élevant à 35 millions d'AUD (26 millions d'USD) sous forme de fonds levés par l'imposition et 15 millions d'AUD (11 millions d'USD) sous forme de contribution de contrepartie pour la R&D fédérale. Un accord de financement statutaire entre le gouvernement fédéral et *Dairy Australia* définit l'obligation de rendre des comptes sur les fonds issus de l'imposition, le gouvernement se chargeant des dispositifs de contrôle des exportations des produits laitiers.

Selon un rapport de la Commission de la productivité (2004), *Review of National Competition Policy Reforms* (www.pc.gov.au/), le prix moyen du lait de consommation au détail a chuté de 5 % en coût réel depuis la réforme de l'industrie laitière en 2000, malgré l'instauration d'un impôt destiné à financer le soutien à l'industrie laitière. Les conclusions d'un rapport de l'ABARE (2004) *A review of the Australian Dairy Industry* (www.abare.gov.au/), démontrent que la réduction du soutien à l'industrie laitière et l'évolution des marchés mondiaux du lait ont provoqué la disparition de la moitié des fermes d'exploitation laitière ces 20 dernières années, tandis que la rationalisation concomitante du secteur de la transformation et de la distribution favorisait la croissance de l'industrie. Le rapport de l'Office national d'audit (2004) *The Commonwealth's Administration of the Dairy Industry Adjustment Package* (www.anao.gov.au/), met en évidence la cohérence de l'application de ce programme avec la politique gouvernementale, mais suggère qu'une meilleure présentation des coûts administratifs au gouvernement permettrait de renforcer l'obligation de rendre des comptes.

Afin de recenser les difficultés actuelles rencontrées par l'industrie porcine, un groupe de travail rassemblant des représentants de l'industrie et du gouvernement s'est chargé de l'évaluation des enjeux futurs de ce secteur, et 2 millions d'AUD (1.5 million d'USD) ont également été alloués à l'amélioration de la compétitivité du commerce international.

Selon un rapport préliminaire émanant de la Commission de la productivité (décembre 2004), *Australian Pigmeat Industry* (www.pc.gov.au/), et dont la version finale devrait paraître en 2005, le monopole de commercialisation des grains réduirait la compétitivité des industries qui en font usage, telles que l'industrie porcine, en particulier en périodes de sécheresse.

Le Livre blanc de l'énergie : assurer l'avenir énergétique de l'Australie (Securing Australia's Energy Future) (2004, www.pmc.gov.au/), présente de nouvelles mesures concernant l'agriculture. Un système de réforme de crédits commerciaux se substituera à l'actuel *Dispositif de subventions (crédits) à l'énergie* avec en particulier un abattement total du droit d'accise pour l'utilisation commerciale de tous les carburants des véhicules hors réseau routier. Le crédit d'accise sera graduellement ajusté de 50 % d'abattement consenti en 2008 jusqu'à 100 % à partir de 2012. Dans le cadre du *Programme de production d'énergie renouvelable en zones isolées*, 206 millions d'AUD (151 millions d'USD) seront distribués jusqu'en 2012 aux utilisateurs d'énergie autoproducteurs, en particulier les agriculteurs, pour couvrir 50 % de l'investissement en équipement d'énergie renouvelable. L'objectif du programme est de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones isolées, de réduire l'utilisation de gazole, de soutenir l'industrie des énergies renouvelables, d'aider les communautés autochtones, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2002, l'économie en général, mais surtout le secteur agricole, ont subi une des sécheresses les plus importantes et les plus dévastatrices jamais enregistrées. Elle a provoqué une chute de 70 % de la valeur nette de la production agricole entre 2001-02 et 2002-03, la disparition d'environ 100 000 emplois, et la réduction de la croissance du PIB d'environ 1 % en 2002-03. La production agricole et la valeur des produits ont augmenté en 2003-04, et le gouvernement estime qu'il faudra sans doute 3 à 4 ans à de nombreux agriculteurs pour redresser leur entreprise au niveau précédant la sécheresse. Jusqu'en juin 2004, le gouvernement a alloué environ 525 millions d'AUD (385 millions d'USD) en secours au titre de la sécheresse. Les prévisions estiment à 1 milliard d'AUD (0.8 milliard d'USD) les dépenses consacrées à ce poste à la fin de 2006-07 sous forme d'un soutien au revenu, d'une modeste assistance commerciale, d'indemnités pour frais d'intérêts commerciaux, de conseils aux personnes et d'autres programmes d'assistance. Le gouvernement étudie une réforme de la politique à mener en cas de sécheresse impliquant des négociations avec les gouvernements des états, mais s'est engagé à n'introduire aucune nouvelle mesure avant la fin de la sécheresse actuelle. La réforme aura pour objectifs principaux de rationaliser des dispositifs d'évaluation et de distribution des soutiens, et d'établir de nouvelles priorités en faveur de la formation des agriculteurs à la prévention de la sécheresse. Une enquête auprès des producteurs ruraux, prévue par le gouvernement en 2005, recensera les outils permettant d'améliorer la préparation des agriculteurs aux conditions de sécheresse.

Le Programme national de protection des terres (National Landcare Program, NLP), un élément clé de la gestion des ressources naturelles (NRM, Natural Resource Management) a été prolongé sur la période 2004 à 2008, par l'apport d'environ 160 millions d'AUD (117 millions d'USD). La hausse du financement du NLP s'appuie sur un rapport gouvernemental (2003) *Review of the National Landcare Program* (www.affa.gov.au/) démontrant le rôle prépondérant de la protection des terres dans l'implication des bénévoles et l'investissement des agriculteurs et même d'une communauté plus large, dans le NRM. Chaque dollar investi dans la protection de la nature génère 2.60 AUD (1.91 USD) par

d'autres sources, mais il reste encore à améliorer la gestion, le contrôle et la présentation des données relatives à la protection des terres. Un rapport de l'ABARE (2004), *Natural Resource Management on Australian Farms* (www.abare.gov.au/), indique que plus de 40 % des agriculteurs ont adhéré à 4 000 associations de protection de la nature et que 35 % de plus s'impliquent occasionnellement dans des activités de ce type. Il signale également qu'un peu moins de 25 % des agriculteurs impliqués dans la protection de la nature déclarent observer une dégradation significative de l'environnement sur leur exploitation, mais que plus de 90 % d'entre eux ont déjà modifié leurs pratiques pour résoudre ces problèmes ou déclarent être prêts à le faire dans l'année à venir. Un financement complémentaire de 18 millions d'AUD (13 millions d'USD) a également été dégagé pour financer des programmes de *systèmes de gestion environnementale* visant à une meilleure gestion des exploitations agricoles pour obtenir des résultats environnementaux plus performants.

Les instruments économiques (Market-Based Instruments, MBI) prennent une importance croissante dans l'amélioration de la gestion des ressources et de l'environnement. Des exemples récents en sont la réforme de l'eau qui crée des droits de propriétés et des marchés sur lesquels ces droits peuvent être commercialisés (encadré 4.1), et également le financement de 5 millions d'AUD (4 millions d'USD) en 2003 dans le cadre du Plan d'action national de la maîtrise de la salinité et de la qualité de l'eau (NAP) dotant des projets pilotes pour œuvrer à la résolution de problèmes tels que la salinité, la qualité de l'eau et la conservation de la diversité biologique grâce au potentiel offert par les MBI. Le rapport de la production de la Commission de la productivité (2005), *Review of National Competition Policy Reforms* (www.pc.gov.au/), signale la complexité des problèmes de ressources naturelles et environnementales et la nécessité d'une approche spécifique pour chaque cas particulier. Le plus souvent, une réforme relative à la concurrence, par exemple grâce à des MBI, ne participera que pour une part mineure au traitement de ces problèmes et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement devra recourir à un ensemble de stratégies diversifiées.

L'initiative Agriculture-Advancing Australia (AAA) rassemble des dispositifs axés depuis 1997 sur l'amélioration des compétences commerciales et de gestion des risques des producteurs du secteur primaire, et sur l'assistance aux familles d'agriculteurs confrontées à de graves difficultés financières. Après enquête, l'AAA a été adaptée et complétée par 238 millions d'AUD (175 millions d'USD) à valoir de 2004 à 2007. Le nouveau dispositif, tout en maintenant les programmes actuels de l'AAA, sous l'égide du *Programme d'aide aux agriculteurs*, relève la subvention au reclassement à 45 000-50 000 AUD (33 000-37 000 USD) par exploitant désireux de quitter le secteur, et dans le cadre du *programme d'aide à la gestion des risques* (Farm Management Deposits, FMD), propose aux agriculteurs des abattements, qui, d'après les estimations du gouvernement, se sont élevés à 180 millions d'AUD (117 millions d'USD) de déductions fiscales en 2003.

Dans le cadre de l'initiative *Backing Australia's Ability* (2001), le **Programme de développement des nouvelles activités (New Industries Development Program, NIDP)** s'étale sur 5 ans avec un financement supérieur à 20 millions d'AUD (15 millions d'USD) en 2006. Le NIDP a reçu un complément de 14 millions d'AUD (10 millions d'USD) en 2004 pour la période 2006 à 2010, destiné à inciter les agriculteurs, les industries de transformation des aliments et d'autres producteurs du secteur primaire à concrétiser des idées commerciales innovantes en entreprises rentables et durables grâce à des subventions valorisant la compétition, des bourses d'études et des outils d'apprentissage.

Encadré 4.1. La politique de l'eau en Australie¹

La compétition croissante pour les ressources en eau entre agriculture, industrie et population urbaine en expansion et la nécessité de protéger les écosystèmes aquatiques, en particulier au regard de la récente sécheresse, pèsent lourdement sur l'avenir des ressources en eau et de la qualité de l'eau en Australie. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral et les gouvernements des états ont décidé d'appliquer des réformes significatives sur la gestion de l'eau ces 10 dernières années dans l'objectif d'intégrer les réformes politiques micro-économiques aux réformes environnementales. Par exemple, les juridictions ont établi une série de réformes afin de séparer les droits d'accès à l'eau des titres de propriété et de permettre ainsi la commercialisation de l'eau pour des usages à haute valeur ajoutée. De surcroît, les réformes ont séparé la distribution de l'eau de sa réglementation et garantissent la disponibilité en eau pour l'environnement.

Malgré les progrès accomplis ces 10 dernières années, il reste des enjeux à relever, de l'avis même de la Commission de la productivité (2005), *Review of National Competition Policy Reforms* (www.pc.gov.au/) et de l'OCDE (2005) *Études économiques de l'OCDE : Australie* (www.oecd.org/eco/). Les deux rapports confirment la grande complexité de la réforme de l'eau et des enjeux de la réforme de la politique de concurrence nationale. Parmi les questions pressantes qui méritent l'attention, on citera les différences entre régions et juridictions en matière de réformes de l'eau ; la garantie légale de l'accès aux droits à l'eau ; le sous-développement des marchés permanents de commercialisation de l'eau ; les différences qui caractérisent les juridictions et les régions en matière de garantie de la disponibilité en eau appropriée aux besoins environnementaux et de dispositifs de gestion adaptative pour la protection de l'écosystème des réseaux fluviaux ; il faudra en outre étudier les perspectives de recyclage économique de l'eau ; examiner attentivement les problèmes d'ajustement rencontrés, par exemple, par des groupements d'agriculteurs et des communautés face aux implications de l'augmentation des redevances sur l'eau et assurer un suivi qui fournira au gouvernement un cadre de progression conforme aux réformes adoptées sur l'eau.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des états ont convenu en juin 2004 de prolonger de 10 ans la réforme entreprise dans le cadre de **l'Initiative nationale en faveur de l'eau** (National Water Initiative, NWI). À l'exception de l'Australie occidentale et de la Tasmanie pour l'instant, tous les gouvernements se sont engagés dans des actions visant à ouvrir plus largement le commerce permanent de l'eau, à améliorer les droits d'accès sécurisés, à optimiser la planification des modifications de l'usage des terres et des besoins environnementaux et à faire progresser la gestion de l'eau dans les environnements urbains.

Le gouvernement doit consacrer 2 milliards d'AUD (1.5 milliard d'USD) par l'intermédiaire du fonds australien de l'eau (Australian Water Fund, AWF) pendant les 5 prochaines années pour contribuer à la mise en place du NWI et améliorer la gestion de l'eau. L'AWF inclut les volets suivants :

- *WaterSmart Australia* – 1.6 milliard d'AUD (1.2 milliard d'USD) – financement de grands projets d'investissement consacrés à l'amélioration du réseau fluvial, de la qualité de l'eau, de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de la gestion de l'eau urbaine ;
- *Raising National Water Standards* – 200 millions d'AUD (147 millions d'USD) – soutien à la collecte des données et à la recherche scientifique pour optimiser la gestion des ressources en eau fragiles ; et

Encadré 4.1. **La politique de l'eau en Australie**¹ (suite)

- *Australian Water Fund Communities* – 200 millions d'AUD (147 millions d'USD) – aide aux groupements et aux organisations communautaires désireux de mettre en œuvre des projets locaux et de promouvoir une utilisation efficace de l'eau locale et soutien à d'autres activités de gestion de l'eau engagées par les communautés.

Dans la ligne du NWI, une **Commission nationale sur l'eau** statutaire indépendante a été établie en décembre 2004, dont la fonction est d'évaluer l'application des réformes et de notifier au gouvernement les actions nécessaires pour atteindre les objectifs du NWI. La commission est également chargée de mettre en place l'AWF.

Le bassin de Murray-Darling comprend 75 % des terres irriguées d'Australie et alimente 40 % des exploitations. La prospérité de ces domaines agricoles ainsi que celle des communautés régionales, et les richesses naturelles et culturelles dépendent étroitement de la salubrité des systèmes fluviaux, en particulier du réseau de la rivière Murray. Les gouvernements de plusieurs états ont dégagé 500 millions d'AUD (367 millions d'USD) supplémentaires pour lutter contre l'insalubrité croissante de la rivière Murray grâce à l'initiative de revitalisation de la rivière Murray (Living Murray River, LMI). Dans une première étape du LMI, quatre propositions initiales visant à la récupération d'eau ont été acceptées par le conseil ministériel sur le bassin de Murray-Darling en novembre 2004. Elles permettront conjointement de récupérer 240 giga-litres d'eau destinés à alimenter le débit environnemental de la rivière Murray et six ressources écologiques significatives identifiées dans le cadre du LMI.

1. On trouvera davantage d'informations sur ces réformes et sur leur application lors du séminaire de l'OCDE – *Agriculture and Water: Sustainability, Markets and Policies* – qui se tiendra à Adélaïde, Australie en novembre 2005 (www.oecd.org/agr/env)

Des efforts ont été consentis pour rehausser les normes alimentaires et réduire les risques sanitaires pesant sur le cheptel. Le Système de réglementation des produits alimentaires Australie – Nouvelle-Zélande a entrepris des réformes importantes depuis 2002. Il se concentre à présent particulièrement sur la chaîne de production alimentaire dans sa globalité, avec pour corollaire l'intégration inédite de l'agriculture dans le système de réglementation national des produits alimentaires. Le développement de normes agro-alimentaires, fondées sur une évaluation scientifique des risques, a facilité cette évolution, avec pour objectif une inclusion dans le Code australien et néo-zélandais des normes alimentaires. Ces travaux sont menés sous l'égide de l'autorité statutaire Food Standards Australia New Zealand. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des états sont convenus en 2003 d'un système national basé sur les risques pour l'identification et le traçage du bétail (NLIS) prévu pour 2005. Les coûts de la mise en place du NLIS sont reportés sur l'industrie de l'élevage, mais le gouvernement a accordé un financement de 2 millions d'AUD (1.5 million d'USD) en 2004 au développement de la base de données du NLIS, qui enregistre les mouvements du bétail. De surcroît, le gouvernement débloquera jusqu'à 20 millions d'AUD (15 millions d'USD) sur les quatre années de 2004/05 à 2007/08, pour financer des programmes de formation à destination des producteurs visant à améliorer leurs connaissances et leurs compétences.

Politique commerciale

Suite à plusieurs incidents liés aux exportations d'animaux vivants australiens et aux inquiétudes concernant les aspects du bien-être animal dans le cadre des échanges commerciaux, en particulier vers la région du Golfe arabe, le gouvernement a commandé un rapport indépendant sur ces échanges. Les recommandations du rapport ont été entérinées par l'application d'une série de mesures visant à améliorer le bien-être animal, en étoffant en particulier le rôle des services de quarantaine et d'inspection australiens, et en prévoyant la rédaction de protocoles d'accord entre gouvernements destinés à garantir le bien-être animal. Des négociations sur l'exportation des animaux vivants se sont engagées en 2004 avec les pays de la région du Golfe arabe et les protocoles d'accord ont été acceptés par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, la signature de nouveaux accords étant prévue pour 2005.

En décembre 2004, Biosecurity Australia (BA) a été créé, en tant qu'agence gouvernementale recommandée, qui est financièrement indépendante du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de la forêt. Ces changements visent à assurer l'indépendance du BA et à fonder la politique et les actions de quarantaine sur des faits scientifiques. Il est du ressort de BA d'évaluer les risques circonscrits par la quarantaine, en particulier par une *analyse des risques à l'importation* (Import Risk Analysis, IRA). Les conditions préalables à l'importation concernant les plantes et les animaux vivants et les produits végétaux et animaux évalués sont déterminées d'après les recommandations finales de l'IRA. Un groupe d'éminents scientifiques australiens a été nommé pour garantir l'examen attentif des commentaires des parties prenantes émis dans les rapports préliminaires d'IRA.

En février 2004, BA a publié une **IRA préliminaire révisée concernant les pommes néo-zélandaises**, qui est actuellement examinée par les parties prenantes. L'Australie interdit l'importation des pommes néo-zélandaises, essentiellement en raison des risques liés au feu bactérien. Après achèvement d'une **IRA pour la viande porcine**, une nouvelle quarantaine a été mise en place en mai 2004, qui renforce les réglementations existantes mais ouvre l'accès aux importations à de nouveaux pays (limités auparavant au Canada, au Danemark et à la Nouvelle-Zélande). En mars 2003, **l'Union européenne a réclamé l'organisation de consultations formelles de l'OMC avec l'Australie pour examiner son système de quarantaine sur les importations agricoles**, au titre de l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. En 2002, les Philippines, rejointes par la Thaïlande, ont également requis des consultations de l'OMC sur des règles de quarantaine de l'Australie pour les fruits et légumes frais.

Plusieurs accords commerciaux bilatéraux et régionaux sont entrés en vigueur, et des études de faisabilité ont été initiées entre l'Australie et les groupes régionaux suivants :

- **Tous les pays les moins développés et le Timor Oriental** (entrée en vigueur le 1er juillet 2003) : accès en franchise et sans quota pour tous les produits exportés vers l'Australie, sans aménagements d'application progressive.
- **États-Unis** (entrée en vigueur le 1er juin 2005) : les droits de douane sur deux tiers des produits agricoles australiens ont été abolis depuis l'entrée en vigueur de l'accord, avec l'intégration progressive de 9 % de produits supplémentaires dans les quatre prochaines années. **Bœuf** – la valeur des contingents tarifaires annuels augmentera de 20 000 tonnes en 3 ans, pour atteindre un total de 70 000 tonnes au bout de 18 ans, c'est-à-dire une augmentation de 18,5 % du quota de bœuf actuel jusqu'à presque 450 000 tonnes en 2023. Les droits de douane contingentaires ont été supprimés et la taxation des produits

hors quotas sera graduellement abolie en 18 ans. A partir de 2023, le bœuf pourra être exporté en quantités illimitées vers les États-Unis en franchise, tout en restant soumis à un contrôle par les prix auquel les États-Unis peuvent choisir de renoncer. **Produits laitiers** – l'accès en franchise des produits laitiers soumis aux quotas augmentera de 27 500 tonnes la première année. Les droits de douane sur les produits compris dans les quotas sont supprimés et ils seront graduellement abolis sur les produits laitiers hors quotas, le processus étant échelonné à intervalles réguliers sur 18 ans pour la plupart des produits, tout en ouvrant l'accès à certains fromages, au beurre, au lait et aux crèmes glacées. Selon une étude du centre d'économie internationale (2004) *Economic Analysis of AUSFTA: Impact of the bilateral Trade Agreements with the United States* (www.dfat.gov.au), menée à la demande du Ministère des affaires étrangères et du commerce, on estime que les exportations de produits laitiers australiens vers les États-Unis pourraient augmenter de 113 millions d'AUD (73 millions d'USD) (valeurs 2003-04) dans les 20 ans suivant l'accord, ce qui représenterait environ 6 % des exportations totales de produits laitiers en 2003-04. **Mesures sanitaires et phytosanitaires** – la création d'un organisme commun à l'Australie et aux États-Unis permettra de négocier ces mesures, sans restreindre le droit de chacun des pays à déterminer le niveau de protection qu'il considère approprié.

- **Thaïlande** (entrée en vigueur 1 janvier 2005) : la Thaïlande a désigné 41 articles soumis aux droits de douane, en particulier certains produits carnés et laitiers, les mandarines, le raisin de table et les pommes de terre transformées, dont les droits seront ramenés à zéro en 2015 ou en 2020, l'Australie ayant quant à elle proposé une protection spéciale pour les produits à base d'ananas transformés qui pourrait être appliquée jusqu'en 2008. La Thaïlande supprimera immédiatement les restrictions sur les produits agricoles actuellement soumis à des contingents tarifaires, ou étendra l'accès à certains produits australiens sensibles, pendant une période de transition. L'accord comprend des engagements sur des mesures techniques, de quarantaine, sanitaires et phytosanitaires, sans toutefois restreindre le droit de chaque pays à déterminer le niveau de protection qu'il considère approprié. Il met également en place un organisme commun consacré à développer la consultation sur ces problèmes.
- **Chine, Malaisie, et ANASE-Nouvelle-Zélande** : des études de faisabilité ont été initiées entre 2003 et début 2005 pour établir des accords commerciaux, en particulier sur les produits agricoles.

Table des matières

Résumé	9
---------------------	---

Partie I

Principales évolutions et évaluations des politiques

Chapitre 1. Principales évolutions des politiques en 2003 et 2004	17
1.1. Évolutions des politiques nationales	18
1.2. Évolutions des politiques commerciales	29
Chapitre 2. Évaluation de l'évolution des politiques de soutien	35
2.1. Comment les évolutions des mesures de soutien sont-elles évaluées ?	36
2.2. Le soutien aux producteurs de la zone de l'OCDE	37
2.3. Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture	55
2.4. La réforme a marqué certains progrès	59
Notes	63
Annexe 2.A1. Principes d'action	64
Annexe 2.A2. Critères opérationnels	65
Annexe 2.A3. Définitions des indicateurs de soutien mis au point par l'OCDE	66
Annexe 2.A4. La nouvelle méthodologie d'estimation du prix de référence du lait	68
Chapitre 3. Élargissement de l'Union européenne	73
3.1. Évolution de l'agriculture dans l'Union européenne	74
3.2. Évolution des marchés, des échanges et des revenus dans les nouveaux États membres	82
3.3. Mise en œuvre de la politique agricole commune dans les nouveaux États membres	85
3.4. Effets sur l'estimation du soutien	91
3.5. Conclusions	94
Notes	94
Annexe 3.A1. Graphiques et tableaux annexes	95
Bibliographie	111

Partie II

Chapitres par pays

Chapitre 4. Australie	115
Chapitre 5. Canada	127
Chapitre 6. Union européenne	135
Chapitre 7. Islande	201
Chapitre 8. Japon	207
Chapitre 9. Corée	215
Chapitre 10. Mexique	223
Chapitre 11. Nouvelle-Zélande	231
Chapitre 12. Norvège	239
Chapitre 13. Suisse	247
Chapitre 14. Turquie	255
Chapitre 15. États-Unis	263

Partie III

Tableaux récapitulatifs des estimations du soutien à l'agriculture des pays de l'OCDE

Partie VI

Tableaux récapitulatifs des estimations du soutien à l'agriculture de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovénie

Estonie	326
Lettonie	330
Lituanie	334
Slovénie	338

Liste des encadrés

1.1. Biomasse et agriculture	23
2.1. Comment expliquer les variations de la valeur du soutien aux producteurs ?	43
4.1. La politique de l'eau en Australie	122
5.1. Dépenses consenties dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)	131
6.1. Les réformes de la PAC de 2003 et de 2004	140

Liste des tableaux

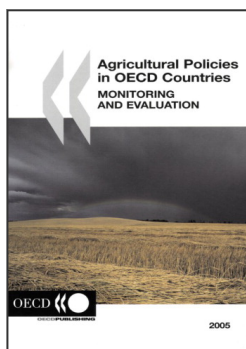
1.1. Principaux indicateurs agricoles	31
1.2. Utilisation des terres et production agricole	33
1.3. Certains indicateurs agro-environnementaux	34
2.1. OCDE : Estimation du soutien à l'agriculture (Millions d'USD)	38
2.2. OCDE : Estimation du soutien à l'agriculture (Millions d'EUR)	39
2.3. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par pays	41
2.4. Contributions aux variations de l'estimation du soutien à l'agriculture par pays, 2003 à 2004	45
2.5. Contributions aux variations du soutien des prix du marché par pays, 2003 à 2004	45
2.6. OCDE : Estimation du soutien aux producteurs par produit	53
2.7. OCDE : Estimation du soutien aux services d'intérêt général par pays	57
2.8. OCDE : Estimation du soutien total par pays	58
3.1. Paiements directs de la PAC dans les NEM, en pourcentage du taux plein pour l'UE15, 2004-2013	86
3.2. Régime de paiement unique à la surface de l'UE, montants et taux, 2004	87
3.3. Taux de paiement direct par secteur dans les NEM, en pourcentage du niveau total de l'UE15, 2004	88
3.4. Aide du FEOGA et soutien national au développement rural, 2004-06	89
3.5. Contribution de l'UE et nationale aux plans de développement rural par pays, 2004-06	90
3.6. Estimation du soutien dans l'UE15 et les NEM, 1995 et 2003	92
3.7. Estimation du soutien dans l'UE15 et dans l'UE25, 2004	93
3.A1.1. Caractéristiques du secteur agricole dans l'UE15 et les NEM	95
3.A1.2. Situation commerciale nette et part des NEM dans les échanges de l'UE pour certains produits, 2003	96
3.A1.3. Quotas, rendements de référence et superficies de base définitifs	101
4.1. Australie : Estimation du soutien à l'agriculture	117
5.1. Canada : Estimation du soutien à l'agriculture	129
6.1. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (UE25 pour 2004)	137
6.2. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (EU-15 pour 2004)	138
6.3. Union européenne : quelques prix administrés	143
6.4. Union européenne : paiements à l'hectare et par tête de bétail	144
6.5. Union européenne : modifications de certains autres paramètres de la politique prévues par la réforme de 2003	145
7.1. Islande : Estimation du soutien à l'agriculture	203
7.2. Islande : Prix administrés du lait	204
8.1. Japon : Estimation du soutien à l'agriculture	209
8.2. Japon : prix administrés	211
8.3. Japon : Prix garantis des veaux	211

9.1. Corée: Estimation du soutien à l'agriculture	217
9.2. Corée : Prix d'achat public et quantités achetées des principales céréales	219
10.1. Mexique : Estimation du soutien à l'agriculture	225
10.2. Mexique : paiements directs PROCAMPO	228
11.1. Nouvelle-Zélande : Estimation du soutien à l'agriculture	233
12.1. Norvège : Estimation du soutien à l'agriculture	241
12.2. Norvège : prix administrés	243
12.3. Norvège : paiements par tête de bétail	245
13.1. Suisse : Estimation du soutien à l'agriculture	249
13.2. Suisse : Dépenses consacrées aux paiements directs	252
14.1. Turquie : Estimation du soutien à l'agriculture	257
14.2. Turquie : Prix d'achat pour les céréales, le sucre et le tabac	259
15.1. États-Unis: Estimation du soutien à l'agriculture	265
15.2. États-Unis : Montant des paiements en faveur des cultures et du lait au cours des campagnes 2001 et 2002-07	267
15.3. États-Unis : Modifications des superficies et des rendements de référence dans divers programmes	268
III.1. OCDE : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs	276
III.2. OCDE : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général par pays.....	279
III.3. OCDE : Estimation du soutien aux consommateurs par pays	282
III.4. OCDE : Estimation du soutien aux consommateurs par produit	284
III.5. Australie : Principaux indicateurs par produit	286
III.6. Canada : Principaux indicateurs par produit	288
III.7. République tchèque : Estimation du soutien à l'agriculture	290
III.8. République tchèque : Principaux indicateurs par produit	291
III.9. Union européenne : Principaux indicateurs par produit (UE25 pour 2004)	293
III.10. Union européenne : Principaux indicateurs par produit (UE15 pour 2004)	295
III.11. Hongrie : Estimation du soutien à l'agriculture	297
III.12. Hongrie : Principaux indicateurs par produit	298
III.13. Islande : Principaux indicateurs par produit	300
III.14. Japon : Principaux indicateurs par produit	302
III.15. Corée : Principaux indicateurs par produit	304
III.16. Mexique : Principaux indicateurs par produit	306
III.17. Nouvelle-Zélande : Principaux indicateurs par produit	308
III.18. Norvège : Principaux indicateurs par produit	310
III.19. Pologne : Estimation du soutien à l'agriculture	312
III.20. Pologne : Principaux indicateurs par produit	314
III.21. République slovaque : Estimation du soutien à l'agriculture	315
III.22. République slovaque : Principaux indicateurs par produit	316
III.23. Suisse : Principaux indicateurs par produit	318
III.24. Turquie : Principaux indicateurs par produit	320
III.25. États-Unis : Principaux indicateurs par produit	322
IV.1. Estonie : Estimation du soutien à l'agriculture	327
IV.2. Estonie : Principaux indicateurs par produit	328
IV.3. Lettonie : Estimation du soutien à l'agriculture	331
IV.4. Lettonie : Principaux indicateurs par produit	332
IV.5. Lituanie : Estimation du soutien à l'agriculture	335
IV.6. Lituanie : Principaux indicateurs par produit	336
IV.7. Slovénie : Estimation du soutien à l'agriculture	339
IV.8. Slovénie : Principaux indicateurs par produit	340

Liste des graphiques

2.1. Évolution de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP en %), du Coefficient nominal de protection (CNPP) et du Coefficient nominal de soutien (CNSp) de la zone de l'OCDE	37
2.2. Estimation du soutien aux producteurs par pays	46
2.3. Coefficient nominal de soutien aux producteurs par pays	47
2.4. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour la zone de l'OCDE	48

2.5. Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 1986-88 et 2002-04	48
2.6. Coefficient nominal de protection des producteurs par pays	49
2.7. Estimation du soutien aux consommateurs par pays	49
2.8. Estimation du soutien aux producteurs par produit, 1986-88 et 2002-04	52
2.9. Coefficient nominal de protection des producteurs par produit	53
2.10. Dispersion du soutien aux produits par pays	56
2.11. Estimation du soutien total par pays	60
2.12. Évolution du niveau, de la dispersion et de la composition du soutien aux producteurs des pays de l'OCDE	61
3.1. Part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi, 2003	74
3.2. Part de la consommation alimentaire dans les dépenses totales des ménages, 2001 ..	75
3.3. Part de l'agriculture dans les échanges, 2003	75
3.4. Part des NEM dans les facteurs de production et la valeur de la production de l'UE25, 2003	76
3.5. Part des NEM dans la valeur de la production végétale et animale de l'UE25, 2002-04	78
3.6. Part des NEM dans la production, les importations et les exportations de certains produits de l'UE25, 2003	78
3.7. Composition des échanges dans les NEM, 2003	79
3.8. Situation commerciale nette des NEM pour certains produits, 2003	80
3.9. Origine des importations agricoles des NEM pour certains produits, 2003	80
3.10. Destination des exportations agricoles des NEM pour certains produits, 2003	81
3.11. Importations agricoles nettes des NEM et de l'UE, 2003	82
3.A1.1. Composition des échanges à Chypre, 2003	102
3.A1.2. Composition des échanges en République tchèque, 2003	103
3.A1.3. Composition des échanges en Estonie, 2003	104
3.A1.4. Composition des échanges en Hongrie, 2003	105
3.A1.5. Composition des échanges en Lettonie, 2003	106
3.A1.6. Composition des échanges en Lituanie, 2003	107
3.A1.7. Composition des échanges en Pologne, 2003	108
3.A1.8. Composition des échanges en République slovaque, 2003	109
3.A1.9. Composition des échanges en Slovénie, 2003	110
6.1. Dépenses du FEOGA-Garantie par État membre de l'UE15, 2003	142
6.2. Dépenses au titre du plan de développement rural en Autriche, 2004	150
6.3. Dépenses au titre du plan de développement rural en Belgique, 2004	153
6.4. Dépenses au titre du plan de développement rural en République tchèque, 2004	154
6.5. Dépenses au titre du plan de développement rural au Danemark, 2004	156
6.6. Dépenses au titre du SAPARD, du PDR et du DOCUP en Estonie, 2003 et 2004	159
6.7. Dépenses au titre du plan de développement rural en Finlande, 2004	161
6.8. Dépenses au titre du plan de développement rural en France, 2004	163
6.9. Dépenses au titre du plan de développement rural en Allemagne, 2004	165
6.10. Dépenses au titre du plan de développement rural en Grèce, 2004	167
6.11. Dépenses au titre du SAPARD en Hongrie, 2004	168
6.12. Dépenses au titre du plan de développement rural en Irlande, 2004	171
6.13. Dépenses au titre du plan de développement rural en Italie, 2004	173
6.14. Dépenses au titre du plan de développement rural et du DOCUP en Lettonie, 2004 ...	176
6.15. Dépenses au titre du SAPARD et du plan de développement rural en Lituanie, 2003 et 2004	179
6.16. Dépenses au titre du plan de développement rural aux Pays-Bas, 2004	181
6.17. Dépenses au titre du plan de développement rural en Pologne, 2004	185
6.18. Dépenses au titre du plan de développement rural au Portugal, 2003	187
6.19. Dépenses au titre du plan de développement rural en République slovaque, 2004 ...	188
6.20. Dépenses au titre du SAPARD et du plan de développement rural en Slovénie 2004 ..	191
6.21. Dépenses au titre du plan de développement rural en Espagne, 2004	193
6.22. Dépenses au titre du plan de développement rural en Suède, 2004	196
6.23. Dépenses au titre du plan de développement rural au Royaume-Uni, 2004	199



Extrait de :
Agricultural Policies in OECD Countries 2005
Monitoring and Evaluation

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2005-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Australie », dans *Agricultural Policies in OECD Countries 2005 : Monitoring and Evaluation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2005-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.